



# HANGEST INFOS

n°36- Juillet 2023

☎ : 03.22.51.12.37

✉ : mairie-d-hangest-sur-somme@wanadoo.fr

## Horaires du secrétariat :

Lundi 15h à 18h  
Mardi 15h à 18h  
Jeudi 15h à 18h  
Vendredi 9h à 12h  
Samedi 9h30 à 11h30  
(en semaine impaire)

## Permanences :

Maire Adjoints  
Mardi de 17 h 30 à 19 h 00  
ou sur rendez-vous

## Horaires de l'agence postale :

Lundi 14h15 à 17h45  
Mardi 14h15 à 17h45  
Jeudi 14h15 à 17h45  
Vendredi 9h00 à 12h30  
Samedi 9h30 à 11h30  
(en semaine paire)

## **AGENCE POSTALE**

L'agence postale sera fermée du 14 août au 02 septembre 2023 inclus.

## **FESTIVITES DU 14 JUILLET**

### 13 juillet :

Rendez-vous à la mairie à 21 heures 15 pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice sera tiré au stade.

### 14 juillet :

A 9 h 00 concours de pêche à la pisciculture

Le repas sera organisé par l'association « Rando Hangestoise » au stade, il sera suivi des traditionnels jeux.

Voir programme joint.

## **FETE DU VILLAGE**

### 22 juillet :

14h00 : défilé de vélos fleuris et dansons sur un air d'accordéon.

### 23 et 24 juillet :

Manèges sur la place

## **BUDGET**

Quelques factures de 2022 et 2023 dues à la commune, par certains de nos administrés, restent impayées.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à contacter le trésor public de Doullens au 03 22 77 75 12 qui mettra en place un échéancier.

Le budget communal, déjà très restreint, fait face à des impayés qui rendent la situation financière précaire.

## **TAILLE DES HAIES**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. Arrêté municipal n°09/2021 du 09 juillet 2021.

Article D161-24 du Code rural :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

## **AGENCE POSTALE ET SECRETARIAT DE MAIRIE**

Fermeture le lundi 24 juillet 2023.

Les permanences du samedi ne seront pas assurées au mois d'août 2023

Bien cordialement. Didier PHILIPPE, premier adjoint.



## FESTIVITES DU MOIS DE JUILLET



NOUS VOUS ESPERONS NOMBREUX A CES MANIFESTATIONS

DE NOTRE VILLAGE

- **Jeudi 13 juillet** : retraite aux flambeaux,
- 21 heures 15 : rendez-vous pour distribution des lampions
- 21 heures 30 : départ de la mairie en remorque de tracteur pour les petits, défilé dans les rues d'Hangest jusqu'au stade où sera tiré le feu d'artifice à 23 heures 00



- **Vendredi 14 juillet** :
- 9 heures 00 : Pêche à la truite à la pisciculture d'Hangest, participation de 3 euros pour les pêcheurs (paiement sur place), inscription en mairie avant le 12 juillet au soir. (Réservée aux habitants d'Hangest).
- 11 H 00 : Formation du cortège en mairie, dépôt de gerbe au monument et dépôt de gerbe en mémoire de l'adjudant Bault.
- Vin d'honneur en mairie

## FETE LOCALE

- A partir de 13 H 00, repas au stade organisé par l'association « Rando Hangestoise », (président Freddy LANGLACE).

### Menu adulte : 12 Euros

- Jambon grillé ou 2 chipos ou 2 merguez

- Ratatouille et pomme de terre
  - Salade
  - Fromage
  - Tarte

### Menu enfant : 5 euros

- 1 merguez ou 1 chipo
- Ratatouille et pomme de terre
  - Glace

### RESERVATION DES MENUS en mairie ou auprès de Maryline

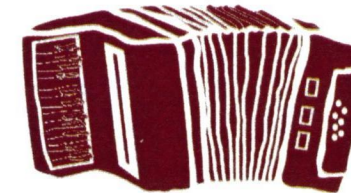
Avant le 10 juillet 2023

TEL : 06 18 78 86 60

- **A partir de 15 H 00, jeux divers au stade pour petits et grands**

### Samedi 22 juillet :

- 14 H 00 Square Alfred Jourdain, pour les petits et les grands,
- Présentation de vélos déjantés, fleuris ou déguisés
- Animation musicale avec Jenny J
- Attractions foraines



### Dimanche 23 juillet :

- 10 H 45, célébration religieuse à l'église avec la participation de l'Harmonie Musicale de Vignacourt.
- 12 H 00 Apéritif concert sur la pelouse de l'église.
- Attractions foraines.

### Lundi 24 juillet :

- De 11 H 00 à 12 H 00, distribution de tickets gratuits en Mairie aux enfants d'Hangest sur Somme.
- Attractions foraines